



Information sur les délégations de l'organe délibérant au Maire

Conseil municipal du 12 décembre 2022 DELIBERATION

Rapporteur : M. LE MAIRE

Secrétaire de séance : Madame Anne SAOUTER

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
 Nombre de présent-e-s : 24
 Nombre de votant-e-s : 30

Etai^{ent} présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
 Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, Adjoint,
 M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, Conseillers Municipaux.

Etai^{ent} représenté-e-s :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à M. Sami BOURI
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- Mme Carine NAVARRO donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSENY
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etai^{ent} absent-e-s :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Patricia PROHASKA
- Mme Nathalie PASTOR (excusée)

3 – RENOUVELLEMENT D'ADHÉSIONS À DES ASSOCIATIONS

La commune adhère à diverses associations et précise les montants versés au titre de ces adhésions :

- FEDERATION DES COMICES AGRICOLES	50,00 €
- ANACEJ	806,06 €
- ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	3 482,23 €
- AMORCE	529,00 €
- NOS QUARTIERS ONT DU TALENT	1.797,00 €
- ACIR COMPOSTELLE	500,00 €

- | | |
|--|----------|
| - ASSOC. DEPARTEMENTALE DES ELUS DE MONTAGNE | 800,00 € |
| - SITES ET CITES | 516,19 € |
| - ASSOCIATION VILLES ET VILLAGES FLEURIS | 350,00 € |
| - COTISATION FONDATION DU PATRIMOINE | 600,00 € |

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,


- **PREND** acte de cette information.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 décembre 2022.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 19.12.2022





Bernard UTHURRY 